



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 13 juillet 2021

n° 105-21 C

Objet : RS - Programmation complémentaire 2021 du Contrat de ville (fonctionnement)

- date de convocation le 07 juillet 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi treize juillet à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 49

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Claudine Bonilla - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Cyndie Picot - Claire Plateaux - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Marie Bénévise à Alain Caraco - de Christèle Blambert à Jean-Marc Léoutre - de Brigitte Bochaton à Michel Dyen - de Daniel Bouchet à Gaëtan Pauchet - de Sophie Bourgade à Claire Plateaux - de Florence Bourgeois à Claire Plateaux - de Pierre Brun à Aurélie Le Meur - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Isabelle Dunod à Thierry Repentin - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de James Hallay à Josette Rémy - de Martin Noblecourt à Aurélie Le Meur - de Christophe Richel à Michel Dyen

• conseillers excusés : 20

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Hélène Jacquemin - Max Joly - Martine Lambert - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Emilio Pla Diaz - Farid Rezzak - Walter Sartori - Bruno Stellian - Alain Thieffenat - Thierry Tournier - Alexandra Turnar - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 13 juillet 2021

délibération n° 105-21 C

objet **RS - Programmation complémentaire 2021 du Contrat de ville (fonctionnement)**

Franck Morat, vice-président chargé du renouvellement urbain et de la politique de la ville, rappelle que la programmation 2021 du Contrat de ville a été approuvée par le Conseil communautaire du 15 avril 2021. Il avait alors été précisé qu'une programmation complémentaire renforcerait certains axes prioritaires :

Objectif 4 : décliner la stratégie globale du Contrat de ville dans chaque quartier en veille active en tenant compte de leurs spécificités

- Action de collages urbains réalisés par des jeunes de Cognin sur des immeubles de l'OPAC entre les quartiers de la Forgerie et de la Poterie (portage par le collectif l'itinérante).
- Actions portées par la médiatrice sociale qui œuvre dans les quartiers en veille active de Cognin autour des questions de vivre-ensemble, d'égalité femmes-hommes et d'insertion professionnelle (portage par la commune de Cognin).

Objectif 5 : favoriser l'insertion professionnelle des habitants par un accompagnement individuel ou collectif

- Création de deux lieux « ressource-parcours de vie » à destination de l'insertion socioprofessionnelle des habitants, plus spécifiquement des jeunes et des femmes, des quartiers en politique de la ville des Hauts-de-Chambéry et du Biollay (portage par la commune de Chambéry).

Objectif 7 : accompagner les parents dans leur travail éducatif

- Action sur la parentalité (portage par la maison de l'enfance du Talweg).

Objectif 10 : favoriser le bien vivre-ensemble dans le respect des valeurs de la République

- Mise en place d'ateliers sociolinguistiques (portage par la Confédération Syndicale des Familles).

Il est proposé une participation de Grand Chambéry à hauteur de 21 560 € selon le tableau annexé.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de politique de la ville,

Vu le Contrat de ville de Chambéry métropole signé le 17 juillet 2015,

Vu la délibération n° 048-21 C du Conseil communautaire du 15 avril 2021 relative à l'adoption de la programmation financière du Contrat de ville pour 2021,

Vu le protocole d'engagements renforcés et réciproques entre les partenaires du Contrat de ville signé le 10 janvier 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le soutien de Grand Chambéry aux actions proposées au titre de la programmation complémentaire du Contrat de ville pour 2021 à hauteur de 21 560 € maximum, conformément au tableau annexé,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir.

le président,
Philippe Gamon

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 105-21 C

Objet de l'acte : RS - Programmation complémentaire 2021 du Contrat de ville (fonctionnement)

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 5 - Politique de la ville-habitat-logement

Date de l'acte : 23 juillet 2021

Annexe(s) : annexe

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210723-lmc1H25706H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25706H1

Date de transmission en Préfecture : 23 juillet 2021

Date de réception en Préfecture : 23 juillet 2021

Période d'affichage : du au